

Un bol d'air à Roscoff

du jeudi 8 mai 2025 au dimanche 11 mai 2025

Encadrant : Claire Bourdoulous	Niveau : Soutenu T1 ¹
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 6	Hôtel-Auberge

Je vous convie à une escapade de Morlaix à Roscoff, une traversée immersive au sein d'un paysage côtier à la beauté brute, mêlant plages dorées et charmants petits ports.

Nous commencerons par Morlaix avec son viaduc imposant et ses ruelles médiévales pour nous diriger vers Roscoff, ancien havre de corsaires puis de contrebandiers, d'où partirent les Johnnies vendre leurs oignons rosés en Angleterre.

Les étapes prévues sont les suivantes :

- de Morlaix à Carantec
- de Carantec à St Pol de Léon en passant par l'île callot car la marée sera basse
- de St Pol de Léon à Roscoff en visitant le jardin exotique et botanique, un site classé Jardin Remarquable
- de Roscoff à St Pol de Léon.

Bien sûr quelques haltes panoramiques et gastronomiques sont programmées.

Niveau et esprit

Randonnée itinérante avec portage.

Participation aux frais

260 €

Incluant : les hébergements, les petits-déjeuners, la visite du jardin, les frais d'administratif du club et les frais de l'organisateur(transports).

N'incluant pas : les transports, les repas de midi pris en pique-nique, les repas du soir, les en-cas et boissons.

¹voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Transport

Les horaires sont donnés à titre indicatif, ils ne figurent pas encore sur le site SNCF et ils peuvent être modifier à la suite de travaux.

Les billets de train sortent mi-janvier.

Aller : Départ mercredi 7 Mai de Paris Montparnasse à 16H50. Arrivée à 20h03 à Morlaix.

RV à l'entrée de la gare de Morlaix.

Retour : Départ dimanche 11 Mai à 17H54 de Morlaix. Arrivée à 21h04 à Paris Montparnasse.

Il faut aussi prendre un billet SNCF St Pol de Léon -Morlaix à 2,50 euros départ à 16H40 arrivée à 17H15.

Si vous souhaitez arriver plus tôt ou tard, me prévenir.

Hébergement et repas

Les hébergements se font en hôtel et auberge dans des chambres de 2 lits .

Draps et serviettes fournis.

Programme

J1 : Morlaix > Carantec. 25 km.

Cette ville dotée d'un petit port de plaisance est un bon point de départ pour découvrir le Finistère : elle garde un certain charme grâce à sa situation au milieu des collines, coupée en deux par la rivière et l'immense viaduc de granit qui la surplombe. La vieille ville vaut le détour pour ses rues médiévales et ses églises gothiques et **ses maisons à lanterne** (typiques de cette ville) que nous irons voir.

Après cette visite de Morlaix, nous prendrons le GR de pays pour nous rendre à Carantec. Une des stations balnéaires les plus prisées de Bretagne, car elle bénéficie d'un microclimat particulier qui la rend parfaite pour des vacances balnéaires. De plus, elle regorge de belles plages dont une plage paradisiaque, **la Plage de Tahiti**, ainsi appelée pour son sable fin et blanc et sa mer cristalline.

J2 : Carantec >île Callot> St Pol de Léon. 26 km.

Nous prendrons la direction de l'île de callot.

La marée étant basse à 10h45, cela nous permettra d'accéder à cette île qui est principalement constituée de petites criques, de dunes, d'ajoncs, de champs et de pâturages. Callot s'étend sur 2,125 km de long et mesure de 15 à 300 m de large. Au point culminant de l'île, nous pourrons visiter la ravissante petite chapelle de **Notre Dame de Callot** dont l'histoire remonterait au tout début du Vème siècle.

A l'ouest, le panorama nous permet d'embrasser la Baie du Paradis et Saint Pol de Léon.

A l'est, nous apercevrons de ravissants îlots qui constituent la réserve ornithologique, ainsi que **le Château du Taureau**, ancien fort militaire érigé au fond de la baie entre 1542 et 1544, sa forme actuelle remontant à une restauration conçue par Vauban.

Puis nous empruntons le sentier côtier jusqu'à St-Pol-de-Léon, ancienne cité épiscopale du Léon, aujourd'hui capitale légumière et horticole.

La ville historique de Saint-Pol-de-Léon a le charme d'une cité portuaire.

J3 : St Pol de Léon > Roscoff. 10 km.

Le matin : Nous reprendrons le sentier côtier jusqu'au jardin botanique de Roscoff, site classé jardin remarquable (ouvert à 10h).

Créé à partir de 1986, à l'initiative de Messieurs Louis Kerdilès et Daniel Person, le jardin couvre aujourd'hui 1,6 ha, mais paraît beaucoup plus vaste grâce à une conception originale imaginée par Alain Le Goff. Le Jardin présente au public **l'une des plus grandes collections de plantes australes cultivées en plein air sous nos climats** (+ de 3500 espèces) : principalement composée de plantes d'Afrique du Sud, d'Océanie, d'Amérique du Sud, des Îles Canaries, de Madère et d'Amérique centrale.

Après cette visite, nous continuerons par celle de la vieille ville de Roscoff.

L'après-midi libre. Possibilité d'aller à l'île de Batz ou à la Thalasso (31€ de 14h à 17h).

J4 : Roscoff > St Pol de Léon. 26 km

Nous continuerons le sentier côtier en direction de l'île de Siec et la forêt domaniale de Santec, implantée à partir de l'année 1760 pour lutter contre l'érosion rapide des sols suite à l'ensablement de Santec.

Puis nous retournerons à St Pol de Léon pour prendre le bus pour Morlaix.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Equipement

Equipement habituel du randonneur (liste sur demande) : protections efficaces contre la pluie et le froid, chaussures de randonnée, affaires de toilette, serviette de toilette, maillot de bain, pharmacie personnelle, chaussures légères, bouchons d'oreille.

Ne pas prendre de valise.

Modalités sanitaires

Chacun devra être en mesure de s'aligner sur les règles sanitaires en vigueur au moment de la sortie.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **vendredi 20 décembre 2024** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.